



AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.

Que lors de la séance tenue le 17 août dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le premier projet de « **règlement no 2026-07 visant à modifier le règlement de zonage numéro zonage 2004-6 et ses amendements afin d'ajouter des usages dans les zones R-11 et Rd-4.**

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 septembre 2026 à 20 h 00, à la salle du conseil sur le premier projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que le premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que le premier projet de règlement vise à :

- **D'autoriser l'usage Habitation unifamiliale isolée dans la zone R-11;**
- **D'autoriser les projets d'ensemble résidentiel intégrés dans les zones R-11 et Rd-4, en limitant le nombre maximal d'habitations à 4 habitations dans un projet d'ensemble résidentiel intégré dans la zone Rd-4.**

La zone R-11 est localisée entre la rivière Saint-François et la route 143 et comprend certains terrains situés dans le quadrant nord-est de l'intersection de la route 143 avec le chemin Goshen.

La zone Rd-4 est localisée entre la voie ferrée et la route 143 au sud de l'intersection avec le chemin Goshen.

Que l'illustration des zones concernées par les modifications proposées peut être consultée au bureau de la municipalité;

Que le premier projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 500, route 249 à Val-Joli.

Que le projet de règlement peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.val-joli.ca/>

Donné à Val-joli, ce 25^{ième} jour du mois de août 2026

Marie-Céline Corbeil

Directrice générale et greffière-trésorière